

DE Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

**Service aux personnes et aux
collectivités
| DE - Diplôme d'Etat**

CODE RNCP n° 39680
Certifié par Ministère de la Santé et de la Prévention
Date de publication : 25/10/2024

Fiche formation mise à jour le 17 octobre 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Lycée Polaris Formation - Limoges

Métiers

Conseiller économique et familial

Objectifs de la formation

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer un lien social. Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou substitution, dans leur environnement proche ou en établissement. Les techniciens de l'intervention sociale et familiale ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale. Les techniciens de l'intervention sociale et familiale conduisent des actions individuelles ou collectives dans un cadre pluri professionnel et de partenariat.

Contenu de la formation

Domaine Professionnel

- Conduite du projet d'aide à la personne
- Communication professionnelle et travail en réseau
- Réalisation des actes de la vie quotidienne
- Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Contribution au développement de la dynamique familiale
- Accompagnement social vers l'insertion

Poursuite d'études

- BTS ESF
- Toutes études post baccalauréat

Infos pratiques

Pré-requis

L'admission en formation conduisant au DE TISF est subordonnée à la réussite d'un examen de sélection (épreuve écrite + orale)

Conditions d'accès à la formation

- Avoir au moins 18 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Réussir aux épreuve d'admissibilité: une épreuve écrite (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite) / Epreuve d'admission: les personnes obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite une épreuve orale (motivations et aptitudes relationnelles). Les titulaires d'un diplôme de niveau 4 sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (950 heures de formation théorique et 1155 heures de formation pratique)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)